

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 53 (1915)  
**Heft:** 48

**Artikel:** Grand-Théâtre  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-211675>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

\*\*\*

Lors de la conclusion des pourparlers italo-suisses pour le percement du Simplon :

« Le roi d'Italie a singé hier le décret voté par les Chambres, etc. »

\*\*\*

« Une domestique active, sédentaire, non fiancée, sachant faire une bonne cuisine et le service des chambres, pas trop sourde au téléphone, etc. »

\*\*\*

« A vendre une chèvre blanche, prête au veau, etc. »

\*\*\*

Dans l'avis mortuaire d'un ancien conservateur du *cadastre*, le typographe a composé : « ancien conservateur du *cadavre*. »

\*\*\*

« Allemand de Vienne, instruit, cherche demoiselle ou dame française pour échanger les langues. »

\*\*\*

« A l'occasion de la fête de musique des 12 et 15 octobre, à Schwerin, Mme<sup>me</sup> la cantatrice bien connue, a été dévorée par le grand duc de Mecklembourg-Schwerin. »

\*\*\*

« Dans une localité du "", renommée à juste titre par la beauté de son bétail, quatre recrues seulement sur dix-huit, ont été reconnues aptes au service. »

\*\*\*

« On demande une jeune fille pour apprendre à travailler à la machine dans la chemise d'homme. »

\*\*\*

A propos des désaccords de jadis entre Guillaume II et le Konprinz : « Ce dernier s'est mis en opposition ouverte avec l'empereur, désaprouvant formellement sa politique et celle de son chandelier. »

\*\*\*

« On est toujours acheteurs de messieurs et dames, lingerie, souliers, étoffes, etc. »

\*\*\*

Au bas d'une annonce concernant une soirée de projections donnée dans un de nos temples.

« Invitation cordiale aux catéchumènes et leurs enfants. »

\*\*\*

« On demande à emprunter un harz, bon chanteur, pour séjour avec une jeune hollandaise. On en rendra deux après reproduction. »

\*\*\*

« A vendre un veau canari jaune, très bon chanteur, etc. »

\*\*\*

« A vendre cause de deuil, superbe occasion, une grande baignoire en zinc, état de neuf, 1 couleuse, 2 accordéons. »

\*\*\*

« Nettoyage d'habits et repassage de messieurs et dames, depuis 1 fr. 50. »

\*\*\*

Dans le compte rendu de la séance du Conseil d'Etat d'un canton voisin :

« Il a approuvé les délibérations des conseils municipaux de "" et de "", qui ont décidé que les propriétaires de chiens doivent être tenus en laisse jusqu'à ce que les récoltes soient rentrées. »

\*\*\*

Traduction d'un journal suisse allemand. .

« La commission d'achat du bétail de boucherie invite les propriétaires de bétail de boucherie, que ce soient des veaux, des cochons ou des animaux à cornes, à se présenter, etc. »

\*\*\*

« Chambre à louer pour monsieur chauffable, etc. »

\*\*\*

Les surprises de la mise en page :

Un mariage à sensation.

« Deux mauvais garnements, les nommés "" s'amuseront à tourmenter, hier après-midi un

chien appartenant à M. et à la queue duquel ils avaient attaché une casserole.

« Une foule d'amis est venue leur présenter leurs compliments et leurs meilleurs vœux de bonheur. »

Deux crétins.

« Hier a été célébré, à l'église paroissiale de Saint-Augustin le mariage de M. le grand industriel, avec Mme<sup>me</sup> fille du banquier bien connu.

« Ces deux imbéciles ont été conduits au poste de police où procès-verbal a été dressé contre eux. Souhaitons qu'on les envoie réfléchir dans une maison de correction sur la stupidité de l'acte qu'il viennent de commettre. »

\*\*\*

« On demande à acheter un joli lit d'enfant en fer blanc, etc. »

\*\*\*

Le carnet du pharmacien se termine ici. Disons qu'il ne date pas d'aujourd'hui ni les boutades qu'il renferme. Mais elles n'ont rien perdu de leur naïve saveur.

**L'aventurier Besse.** — Cet aventurier vaudois, dont nous avons parlé dans le n° du 30 octobre dernier, d'après l'intéressante étude de M. F.-Raoul Campiche, parue dans les *Soldats suisses au service de l'étranger*, s'appelait Moïse, et non Maurice, comme une erreur nous l'a fait dire.

Ajoutons que l'identité de ce singulier personnage a pu être établie exactement par M. Campiche grâce à ses recherches aux archives cantonales.

## BONAPARTE EN SUISSE

OU

### Une halte du grand homme, à Villeneuve

Comédie anecdotique, mêlée de couples

par J.-J. PORCHAT

(Représentée pour la première fois sur le Théâtre de Lausanne, le 15 mars 1843.)

—0—

X

JEAN-LOUIS, à son fils avec humeur.

Voilà du beau ! On récompense le coupable, et celui qui l'arrête, on l'oublie !

MICHEL, bas à Jean-Louis.

Silence, mon père !

JEAN-LOUIS.

Laisse-moi, je veux parler... Général, c'est mon fils qui... Il mérite bien que...

BONAPARTE.

C'est vrai. Qu'il parle ! Que puis-je faire pour toi, mon ami ?

MICHEL, avec sentiment.

Eh bien ! Général, dites à mon père qu'il me donne Jeannette !

BONAPARTE.

Qui ? cette jolie personne-là ?

JEANNETTE, faisant la révérence.

Moi-même, Général.

BONAPARTE.

Allons, citoyen, il faut les marier.

JEAN-LOUIS, avec humeur.

Ah par exemple ! Ce n'est pas ce que je voulais.

BONAPARTE, d'un ton affectueux.

C'est votre fils que je récompense. Gédez à nos désirs.

JEAN-LOUIS.

Premier Consul, vos désirs sont des ordres pour moi.

On entend les grelots et le pas d'un cheval. Mouvement. Un courrier arrive et remet une dépêche à l'Aide de camp. La foule se retire au fond du théâtre. L'Aide de camp présente la lettre à Bonaparte et la décachète.

BONAPARTE.

Enfin des nouvelles de notre avant-garde !

### L'AIDE DE CAMP.

Oui, une dépêche de Watrin. *Il lit.* « Citoyen, premier Consul, je vous écris du Grand St-Bernard. »

BONAPARTE, avec calme.

Je l'espérais.

### L'AIDE DE CAMP.

« J'éprouve des difficultés incroyables à faire passer notre artillerie. Il nous faudrait des gens accoutumés à ces montagnes. Nous manquons de traîneaux. Envoyez-moi un maître du métier et deux cents hommes dévoués de ces contrées. »

BONAPARTE.

Un maître du métier ?... Michel ! Et des hommes dévoués ?... Où les trouver mieux que dans le Canton Léman ?... Mes amis !

VOIX.

Général ?

BONAPARTE.

Pour passer mes canons il me faut des bras.

VOIX.

En voici !

BONAPARTE.

Et un maître, pour diriger la fabrication des traîneaux.

MICHEL.

C'est mon affaire.

BONAPARTE.

Je me charge de ta fortune.

MICHEL.

N'y pensons pas.

BONAPARTE, à Jean-Louis.

Jean-Louis est-il content ?...

JEAN-LOUIS, attendri.

Ah ! Général, je suis au comble de la joie !...

(A suivre.)

### La preuve.

— Au Tribunal : Témoin, avez-vous des preuves que la plaignante et l'accusé étaient vraiment mariés ?

— Certainement, monsieur le président.

— Et quelles sont ces preuves ?

— Ils se battaient tous les soirs, monsieur le président, que c'était un vrai scandale dans la maison.

**Les lunettes.** — Un farceur essaye une paire de lunettes et dit en regardant le marchand qui lui en demande un prix exorbitant :

— Tiens ! quelles lunettes est-ce cela ? Quant on les a sur le nez, on ne voit que des coquins !

— Voyons un peu ! dit le marchand en essayant aussi la paire de lunettes et en regardant notre farceur : c'est ma foi vrai.

**Grand-Théâtre.** — Spectacles de la semaine : Dimanche 28, en matinée à 2 h. ¼ ; *L'enquête*, pièce en 2 actes de G. Henriot et *Jean III*, comédie-bouffe en 3 actes de Sacha Guitry. — En soirée, *L'embuscade*, pièce en 4 actes de Henry Kistemaeckers.

Mardi, 30 novembre à 8 h. ¼ ; *La Dame de chez Maxim's*, vaudeville en 3 actes de Georges Feydau.

Mercredi, 1<sup>er</sup> décembre à 8 h. 30, grande soirée de *dances classiques*, par Mme la Comtesse de Ville-neuve et M. Diego Vincenti, du Ballet Russe.

Jeudi, 2 décembre à 8 h. ¼ ; *La Robe Rouge*, pièce en 4 actes de Brieux.

**Kursaal.** — Au Kursaal, on donne ces jours une pièce des plus amusantes et qui a grand succès. Elle a pour titre : *Un fils d'Amérique*. Demain dimanche, matinée à 2 ½ et soirée 8 ½ heures.

Mardi 30, grand gala avec *Romanitz à 1<sup>er</sup> chanteuse légère* et *Georges Le Baillié*, pianiste.

**Lumen.** — Dès hier, au Lumen le programme est complètement nouveau. Il est des plus attrayants par sa variété et par l'intérêt des films qui défilent sur l'écran. Actualités, drames émouvants, scènes comiques.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.